



Agri GLACES

Les glaces artisanales

en direct de la ferme

SARL Agri Glaces au capital de 1500 euros - 5, route de Crèvecœur - 60210 Grandvilliers

Votre contact : Claire Lejeune - Tél. : 09 72 35 64 39 - Mail : contact@agri-glaces.fr

Siret : 829 305 275 00010

Agri GLACES

Changez de vie!

- > Vous avez envie de gagner de l'argent et de valoriser votre lait à 500 €/1000 litres ?
- > Vous souhaitez diversifier votre activité ?
- > Vous voulez apporter une valeur ajoutée à votre exploitation et la pérenniser ?
- > Vous avez du temps disponible ?
- > Vous voulez valoriser votre production localement, en circuits courts ?
- > Vous ambitionnez de rester autonome au sein d'une structure qui vous protège ?
- > Vous souhaitez rester votre propre patron ?

**DEVENEZ FRANCHISÉ
AGRI GLACES!**

Un investissement rentable

- > 150 000 à 200 000 euros d'investissement.
- > 100 000 euros de CA dès la première année.
- > Une croissance moyenne de + 30 % par an (en appliquant notre méthode Agri Glaces).
- > Une rentabilité assurée : 24 000 euros de bénéfice sur votre production la première année.
- > Un investissement de choix : un taux de marge brute moyen de 71 % !
- > Vous payez seulement un droit d'entrée de 50 000 euros HT + une redevance de 250 € HT/mois pendant 18 mois, puis de 500 € HT/mois.

**71 % DE MARGE BRUTE
EN MOYENNE**

Les avantages du groupe Agri Glaces

- > Nous vous accompagnons de la signature au lancement de votre activité.
- > Vous gagnez 10 ans de R&D.
- > Grâce à la mutualisation des achats, les commandes sont plus volumineuses et vous bénéficiez de prix plus bas.
- > Nous vous fournissons un kit marketing (pancartes de rue, flyers, papeterie, cartes de visite, kakémono, banderole).
- > Nous effectuons avec vous le bilan de l'année écoulée (stratégie, conseils) et nous vous aidons à mieux valoriser vos actions (déplacements, livraisons, commerce, marketing, etc.).
- > Vous bénéficiez de notre R&D, de nos nouvelles recettes de produits, de nos tarifs, de notre extranet, de notre site e-commerce.
- > Vous profitez de la plateforme d'un grand groupe.
- > Nous vous soutenons grâce à notre assistance permanente, incluse dans votre franchise.
- > Nous vous garantissons une exclusivité territoriale.
- > Nous vous mettons en relation avec les personnes compétentes pour la création de votre laboratoire (permis de construire, création du module, etc.).

**GAGNEZ 10 ANS
DE R&D!**

SARL Agri Glaces au capital de 1500 euros - 5, route de Crèvecœur - 60210 Grandvilliers

Votre contact : Claire Lejeune - Tél. : 09 72 35 64 39 - Mail : contact@agri-glaces.fr

Siret : 829 305 275 00010



Vous serez formé

à nos méthodes

Nous vous formons à nos méthodes de travail afin de vous garantir les meilleures chances de réussir.

- > Formation technique: une semaine de formation, chez vous pour vous apprendre à préparer les glaces, les entremets glacés, etc.
- > Formation organisationnelle sur l'année: à quel moment innover, prospecter, comment ranger, comment suivre les stocks, etc.
- > Formation commerciale et marketing: les techniques de vente d'un grand groupe.
- > Formation à l'utilisation optimale du matériel: circuit du froid, hygiène, conservation, etc.
- > Formation à nos outils: apprenez à utiliser notre logiciel de caisse, de stocks et de traçabilité.
- > Formation Extranet: accédez aux données Agri Glaces réservées aux franchisés, aux recettes, à nos méthodes, aux tutoriels, aux outils de communication interne et de commandes.

Un concept de qualité

- > Une entreprise fondée en 2009, qui compte aujourd'hui 5 salariés.
- > Une franchise créée en 2017, qui regroupe déjà 4 franchisés.
- > Des objectifs ambitieux: 100 franchisés à horizon 2025, 2 par département à horizon 2030.
- > Des exploitants agricoles forment d'autres exploitants agricoles.
- > Une structure-mère qui se développe: en 2020, nous proposerons la vente en ligne, dans toute la France, avec livraison dès le lendemain!
- > Un projet clé en mains: nous arrivons, nous vous formons, c'est parti!
- > Bénéficiez d'un concept qui a fait ses preuves, et qui fonctionne!

**VOUS ÊTES AMBITIEUX?
NOUS AUSSI!**

Vos obligations

- > Pour mieux vous accompagner, Agri Glaces vous fournit le logiciel de caisse, vous faites remonter votre CA et nous analysons vos ventes afin de vous donner les outils pour progresser.
- > Vous commercialisez des produits Agri Glaces (mêmes articles, mêmes codes-barres).

**VOUS ÊTES CHEZ VOUS,
NOUS VOUS SOUTENONS!**

Des normes rigoureuses

Parce que l'alimentaire est un domaine qui nécessite de la rigueur, nous sommes à vos côtés lorsque vous devez remplir vos obligations.

- > Normes: nous vous accompagnons pour obtenir la dispense d'agrément européen (qui vous donne le droit de faire de la transformation), et pour les formalités auprès de la DDPP (direction départementale de la protection des populations).
- > Vous devrez suivre une formation hygiène et sécurité.
- > Parce que le choix d'un statut est important, nous vous conseillons pour cette étape.

SARL Agri Glaces au capital de 1500 euros - 5, route de Crèvecœur - 60210 Grandvilliers

Votre contact: Claire Lejeune - Tél.: 09 72 35 64 39 - Mail: contact@agri-glaces.fr

Siret: 829 305 275 00010



SARL Agri Glaces au capital de 1500 euros - 5, route de Crèvecœur - 60210 Grandvilliers
Votre contact : Claire Lejeune - Tél. : 09 72 35 64 39 - Mail : contact@agri-glaces.fr
Siret : 829 305 275 00010